

## Procédure à suivre pour établir une convention de stage

- Étape 1 Le professeur référent remet à l'élève le document accord préalable à la convention de stage. Lorsque l'élève a trouvé un stage, il doit remettre au professeur référent le document complété. Le lieu doit être validé par un professeur d'enseignement professionnel. Le professeur référent édite la convention avec Pronote qu'il remet à l'élève.
- ➤ Étape 2 L'élève est chargé de faire signer la convention de stage : 
  par son représentant légal, si l'élève est mineur. 
  par le responsable de l'entreprise qui devra également compléter les horaires le cas échant.
- **Étape 3** Le professeur référent contrôle la convention de stage : renseignements entreprise, dates, horaire et signatures. Il signe la convention, puis la remet à l'assistant du DDFPT.
- Étape 4 L'assistant du DDFPT : fait signer la convention par le chef d'établissement, photocopie la convention en deux exemplaires, envoie par courrier un exemplaire à l'entreprise accompagné d'un courrier de remerciement, remet au professeur référent l'exemplaire destiné à la famille, archive l'exemplaire établissement.
- Étape 5 Les professeurs se répartissent les visites de stage et sont chargés du suivi des élèves. Les absences et retards signalés par l'entreprise et la famille sont transmis à la vie scolaire et devront être justifiés.